

Commune de LIGINIAC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2024 à 20h00 selon convocation en date du 7 octobre 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)  
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : Mrs BOUILHAC et BUSSIERE

Délibération N° 2024-052 : Délibération de principe concernant le projet de prévoyance complémentaire des agents

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les projets de contrat pour le volet prévoyance de la protection sociale complémentaire des agents.

Il précise que le comité social territorial doit être saisi avant la délibération définitive mais demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le contenu de cette saisine.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Décident de saisir le CST sur le projet de contrat individuel labellisé avec une participation employeur de 50%

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 15 octobre 2024.  
Au registre sont les signatures

